

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTOISE**

Réunion du 11 juin 2026

Le onze juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures et sept minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur LETIEVANT Pierre.

Date de convocation du Conseil : le cinq juin deux mille vingt-six.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Mesdames Charlène BEAL-FERNANDES, Claire FELIX, Viviane JEANDROT, Catherine JOURDAT, Sandrine MOURIER, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Vincent MEDOC, Christophe PONCET, Emmanuel PROTIERE, Bruno ROYER-FOUILLOUX Serge THIVILLON.

Absents : Emmanuelle QUIBLIER, pouvoir à Bruno JOURDAT. Perrine VEYRE, pouvoir à Mickaël BLACHON.

Secrétaire de séance : Charlène BEAL-FERNANDES

Délibération n°6 : Convention éveil musical école 2026/2027 (2026-030) :

Considérant la proposition de renouvellement de la convention avec le Centre Musical du Haut Pilat pour l'année scolaire 2026/2027.

Pour l'année 2026/2027, le montant de la prestation à raison d'une heure hebdomadaire est de 1898 euros, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Il est demandé au conseil de délibérer sur la reconduction de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

**APPROUVE la reconduction de la convention avec le centre musical du Haut Pilat,
AUTORISE le maire à signer la convention.**

Pour copie certifiée conforme

À Tarentaise, le 11/06/2026

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 15/06/2026

et affichage en mairie le même jour

**Pierre LETIEVANT,
Maire**



**Charlène BEAL-FERNANDES,
Secrétaire de séance**

